

"Le fils de Joseph" : étude sur Jean I,45 et VI,42

Autor(en): **Menoud, Philippe-H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **18 (1930)**

Heft 77

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-380187>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« LE FILS DE JOSEPH »

ÉTUDE SUR JEAN I, 45 ET VI, 42.

Le problème du quatrième évangile paraît entrer, depuis quelques années, dans une voie nouvelle. Beaucoup plus qu'au début du siècle, on est disposé aujourd'hui à mettre l'accent sur les indices nombreux qui rendent vraisemblable son origine syrienne ou même palestinienne. Que l'on s'occupe de la langue, de la pensée théologique ou des traditions historiques de l'évangile, on tend à le rapprocher du théâtre des événements qu'il raconte et qu'il commente. Pour ce qui concerne en particulier la question des traditions historiques, le développement des études sur les synoptiques a été favorable au quatrième évangile. Du moment que l'on ne considère plus la tradition synoptique comme un bloc homogène, en opposition comme tel avec les données johanniques, l'alternative : synoptiques ou quatrième évangile, se borne à la mesure d'une construction académique. Il est alors possible d'examiner le quatrième évangile pour lui-même et de lui rendre justice. On admet aujourd'hui qu'il a conservé sur l'histoire de Jésus des traditions anciennes, parfois excellentes, qu'il importe de dégager et d'apprécier, soit que l'on s'attache au problème littéraire de l'évangile, soit que l'on cherche à préciser sa valeur historique. Pour ne citer qu'un exemple, il est significatif qu'à l'heure actuelle un nombre de plus en plus grand d'exégètes adopte la date johannique de la mort de Jésus, revisant ainsi le sévère jugement de Jülicher⁽¹⁾ que le quatrième évangile ne nous apporte de connaissances spéciales sur aucun point de la vie de Jésus.

(1) JÜLICHER, *Einleitung in das Neue Testament*, 5. u. 6. Aufl., p. 379.

Le titre de « fils de Joseph » donné à Jésus à deux reprises (I, 45 et VI, 42) par le quatrième évangile nous paraît appartenir au groupe des traditions palestiniennes. On a, depuis longtemps, souligné l'importance de ces deux passages, en traitant soit le problème des frères de Jésus, soit la question de savoir si Jean connaît ou ne connaît pas la naissance virginale, mais on s'est peu préoccupé de la conception originale de la filiation de Jésus qu'ils présentent, par rapport aux qualifications similaires des synoptiques (Marc VI, 3 ; Mat. XIII, 55 ; Luc IV, 22). L'étude comparée des données johanniques et synoptiques sur ce point particulier est, pensons-nous, digne d'intérêt. C'est à ce problème de critique littéraire et historique que nous consacrerons les lignes qui suivent.

* * *

On lit dans la scène de la vocation des premiers disciples : « Philippe trouva Nathanaël et lui dit : Nous avons trouvé celui dont a écrit Moïse dans la loi, et les prophètes ; Jésus, fils de Joseph, celui de Nazareth » (Jean I, 45). Après le discours de Jésus sur le pain de vie, les « Juifs », c'est-à-dire, dans le cas particulier, les Galiléens adversaires de Jésus ⁽¹⁾, s'arrêtent à cette parole de Jésus : « Je suis le pain de vie descendu du ciel », et s'écrient (VI, 42) : « Celui-ci n'est-il pas Jésus, le fils de Joseph, dont nous connaissons le père et la mère ? » ⁽²⁾

En dehors de ces deux passages, le quatrième évangile semble préoccupé de détacher Jésus le plus possible de sa famille charnelle ⁽³⁾. Joseph n'est mentionné que I, 45 et VI, 42. Marie n'apparaît qu'aux noces de Cana (II, 1, 3, 5, 12) et à la crucifixion (XIX, 25-26), et son nom n'est pas donné ; l'évangéliste dit simplement : la mère de Jésus, et il n'est pas impossible que dans sa pensée elle ait un rôle allégorique. Il n'est pas parlé des sœurs. Les frères sont mentionnés II, 12 ; VII, 3, 5, 10 ; XX, 17 et XXI, 23 ; mais « frères » a manifestement le sens de « disciples » dans les deux derniers de ces passages, et a sans doute le même sens dans les deux premiers aussi ⁽⁴⁾, car avant de mourir

(1) Cf. W. LÜTGERT, *Die Juden im Johannesevangelium*, in *Neutestamentliche Studien G. Heinrici zu seinem 70. Geburtstag dargebracht*, p. 147. — (2) Le fait que l'article défini se rencontre dans l'un des passages et manque dans l'autre nous paraît sans importance pour notre sujet. — (3) Il importe de noter que la tendance générale de l'évangéliste à détacher Jésus de sa famille terrestre n'est pas en contradiction avec sa notion très ferme de l'humanité réelle du Verbe incarné. Il y a là deux questions différentes. — (4) Cf. WELLHAUSEN, *Das Evangelium Johannis*,

Jésus confie sa mère au disciple bien-aimé (xix, 26), ce qui suppose que Marie n'avait pas d'autre enfant qui pût prendre soin d'elle. Nos deux indications sur la filiation de Jésus apparaissent donc comme des éléments isolés dans l'évangile, et en contradiction avec la tendance générale de l'évangéliste. Leur étroite parenté suggère l'idée de voir en elles les représentants d'une même tradition, et de les étudier ensemble (1).

La seconde partie du verset 1, 45, où Philippe présente Jésus à Nathanaël, n'est pas homogène, mais comprend deux éléments distincts : d'abord un commentaire dogmatique destiné à expliquer la personnalité de celui qui est présenté (ὄν ἔγραφεν Μωϋσῆς ἐν τῷ νόμῳ καὶ οἱ προφήται) c'est une paraphrase du mot « Messie » ; et ensuite le nom du personnage lui-même : Ἰησοῦν υἱὸν τοῦ Ἰωσήφ τὸν ἀπὸ Ναζαρέτ. Remarquons ici que ce nom est indiqué en parfait accord avec l'usage juif, qui nommait une personne par son nom à elle, par le nom de son père, et par le nom de sa tribu ou de son lieu d'origine ; c'est même le seul passage des évangiles où Jésus soit désigné aussi exactement.

Il importe de noter que les deux propositions ne répondent pas l'une à l'autre. Celui que les Ecritures ont annoncé, n'est pas le fils de Joseph et ne vient pas de Nazareth, comme le pressent justement Nathanaël ; il est au contraire « ἐκ τοῦ σπέρματος Δαυεὶδ » et il vient de Bethléhem, la ville de David (vii, 42). Origène déjà s'est aperçu de ce hiatus, et il l'explique ainsi :

« οὐ τοῦτο δὲ εἰπεῖν βούλεται, ὅτι οἱ προφήται οὕτως ἔγραφαν ὅτι Ἰησοῦς ἔσται ὁ υἱὸς Ἰωσήφ ἀπὸ Ναζαρέτ, ἀλλ' ἀντὶ τοῦ > Τὸν Ἰωσήφ υἱὸν < > τὸν ἀπὸ Ναζαρέτ < τοῦτον εὐρήκαμεν ὄντα ἐκείνον περὶ οὐ Μωϋσῆς τε ἐν τῷ νόμῳ καὶ οἱ προφήται εἶπον (2).

Beaucoup de modernes (3), après Calvin (4), ont pensé qu'il fallait distinguer entre la pensée de l'évangéliste, pour lequel Jésus est

p. 35. M. GOGUEL (*Notes d'histoire évangélique, III. La venue de Jésus à Jérusalem pour la fête des Tabernacles*, p. 4-5), admet cette explication pour 11, 12, et déclare que pour le chapitre VII « l'hypothèse mérite d'être sérieusement envisagée ».

(1) H.-H. WENDT, *Die Schichten im vierten Evangelium*, attribue vi, 42 à la couche plus ancienne des discours (p. 126), et 1, 45 à la couche narrative (p. 114). C'est méconnaître l'étroite parenté de ces expressions, uniques dans le corps de l'évangile, où elles se présentent comme des blocs erratiques de même caractère, et apparemment de même valeur. — (2) *Bruchstücke aus Catenen*, XXIV, *Origenes Werke*, t. IV, éd. Preuschen, p. 503. — (3) Cf. les commentaires de GODET, LUTHARDT, MEYER, PLUMMER, ZAHN, TILLMANN, LAGRANGE, BERNARD. — (4) *Commentarius in evangelium Johannis in Calv. Op.*, XLVII, 33.

le Verbe incarné, accomplissant les prophéties messianiques, et celle de Philippe, auquel Jésus n'avait pas encore révélé sa messianité, et qui, par conséquent, pouvait sincèrement, comme le fera tout à l'heure Nathanaël, ne voir en lui que le fils de Joseph et un habitant de Nazareth. Cette distinction peut paraître subtile et artificielle, et l'on peut estimer que la pensée de l'évangéliste, recouvrant celle de Philippe, signifie ceci : pour les Juifs, le Verbe incarné n'a jamais été que Jésus, le fils de Joseph, de Nazareth⁽¹⁾. Si même on l'admettait, cette distinction n'expliquerait pas l'origine de cette qualification si précise de la personne humaine de Jésus. Or cette qualification est mal reliée à la première partie de 1, 45^b, qui sous sa forme actuelle n'est pas cohérent. La seule manière de résoudre la difficulté est d'admettre que la référence à l'Écriture est de l'évangéliste, et que la description de Jésus vient d'une source. L'évangéliste l'aura reproduite sans la mettre en parfaite harmonie avec les mots destinés à l'introduire.

Le second passage VI, 42, paraît au premier abord plus simple. On montre à l'envi combien l'expression « fils de Joseph » est naturelle dans la bouche des « Juifs », qui s'obstinent à ne pas voir en Jésus la manifestation du Verbe. Mais la fin de l'apostrophe des « Juifs » est plus difficile ; ils affirment connaître le père et la mère de Jésus, alors que Joseph a disparu de l'évangile, et que Marie n'y paraît qu'à de rares occasions. Rigoureusement interprété, notre verset veut dire que Joseph vit encore, tout aussi bien que Marie, que chacun les connaît bien, et on l'aurait sans doute entendu en ce sens, si l'on interprétait notre passage pour lui-même, et non en fonction du reste de l'évangile et de la tradition évangélique tout entière, d'après laquelle Joseph a disparu au moment où commence le ministère public de Jésus. L'opinion commune parmi les exégètes estime après Bengel⁽²⁾ que « οἶδαμεν n'indique pas nécessairement que Joseph vivait encore ; on savait que Jésus était le fils de Joseph qu'on avait connu »⁽³⁾. Il est néanmoins légitime de penser qu'ici aussi notre évangéliste a connu une tradition ancienne, que les synoptiques n'ont pas connue ou qu'ils ont écartée, selon laquelle Joseph n'était pas mort⁽⁴⁾. Même si Joseph avait disparu de la scène de l'histoire, la

(1) Cf. les commentaires de W. BAUER (2. Aufl., p. 38) et de LOISY (2^e éd., p. 134). — (2) « Josephus erat mortuus, sed memoria ejus manebat », *Gnomon Novi Testamenti*, 1860, p. 341. — (3) LAGRANGE, *Jean*, p. 180. Cf. PLUMMER, *John*, in *Cambridge Bible*, p. 152 ; ZAHN, p. 343 ; BERNARD, *Intern. Crit. Comm.*, I, 73 et 203. — (4) Cf. MEYER (trad. angl.), I, 387.

double mention du père de Jésus est frappante ici, puisqu'ailleurs, nous l'avons indiqué, l'évangéliste n'est nullement embarrassé de n'introduire dans son récit que la mère de Jésus. On peut donc conclure que l'évangéliste reproduit une source sans doute de même origine que celle qu'il a utilisée au verset 1, 45⁽¹⁾, selon laquelle Jésus était connu et désigné comme le fils de Joseph.

En résumé, Jean 1, 45 et vi, 42 semblent attester l'existence d'une tradition affirmant que Jésus était le fils de Joseph, de Nazareth, et qu'en Galilée, on connaissait son père et sa mère. Cette tradition ne parlait ni de ses frères, ni de ses sœurs. Il nous faut confronter maintenant les données de cette tradition avec ce que nous savons par ailleurs de la famille et particulièrement de la filiation de Jésus.

Quoique nos deux passages n'aient pas de parallèles directs dans les synoptiques, un rapport s'impose cependant avec la réponse des Galiléens à la prédication de Jésus à Nazareth (Marc vi, 3 ; Mat. xiii, 55 ; Luc iv, 22). Jean parle aussi de la venue de Jésus parmi ses compatriotes (iv, 43-46) et de façon qui suppose qu'il a connu non seulement les récits synoptiques, mais aussi leurs sources⁽²⁾ ; pourtant il ne donne pas la parole aux gens de Nazareth ; il reporte cette parole à vi, 42 où elle avait un contexte qui la mettait mieux en valeur. On peut donc considérer comme des éléments semblables Jean vi, 42 et Marc vi, 3 ; Mat. xiii, 55 ; Luc iv, 22.

Les trois textes synoptiques sont différents. Nous les examinerons dans l'ordre officiel : Marc, Matthieu et Luc.

Nous lisons dans Marc vi, 3 : « Celui-ci n'est-il pas l'artisan, le fils de Marie, et frère de Jacques et Jose et Jude et Simon, et ses sœurs ne sont-elles pas ici parmi nous ».

Le texte de Marc doit être étudié de près. Il nous faut d'abord choisir entre deux leçons : a) « ὁ τέκτων, ὁ υἱὸς τῆς Μαρίας », l'artisan, le fils de Marie » (ABCDL etc., quelques manuscrits latins, et plusieurs versions), et b) « ὁ τοῦ τέκτονος υἱὸς καὶ Μαρίας », « le fils de l'artisan et de Marie », que l'on rencontre, avec des variantes dans divers manuscrits grecs et latins⁽³⁾. On peut estimer que cette

(1) Cf. O. HOLTZMANN, *The life of Jesus*, p. 46 n. 1 ; J. GRILL, *Untersuchungen über die Entstehung des vierten Evangeliums*, II, 27 n. 69 et 179 n. 536. —

(2) Cf. M. GOGUEL, *Le rejet de Jésus à Nazareth*, Z. N. W., XII (1911) p. 321-324. —

(3) Cf. A. MERX, *Die vier kanonischen Evangelien nach ihrem ältesten bekannten Texte. II, Erläuterung, 2, Die Evangelien des Markus und Lukas*, p. 49-50. Cf. aussi TISCHENDORF, *Novum Testamentum Græce*, I, 268 ; VON SODEN, *Die Schriften des N. T.*, II, 148.

seconde leçon, qui est à première vue plus naturelle que l'autre, et qui paraît expliquer plus facilement les textes de Matthieu (« le fils de l'artisan et de Marie ») et de Luc (« le fils de Joseph »), est la leçon primitive ; l'autre serait alors une correction dogmatique⁽¹⁾ ; cette leçon fut vraisemblablement la seule connue d'Origène, lequel affirme, dans sa réponse à Celse qui reprochait à Jésus d'avoir été un artisan, que « Οὐδαμοῦ τῶν ἐν ταῖς ἐκκλησίαις φερομένων εὐαγγελίων τέκτων αὐτὸς ὁ Ἰησοῦς ἀναγράφεται »⁽²⁾. Pourtant il est plus simple de considérer cette leçon comme une correction de Marc d'après Matthieu, dans un désir d'harmonisation. Si « le fils de l'artisan et de Marie » est le texte primitif, qu'une foi plus exigeante a transformé en « l'artisan, le fils de Marie », nous avons ici le seul cas où la tradition en se développant a amplifié la personne humaine de Jésus, a souligné plus vigoureusement l'humilité de sa condition humaine, ce qui est contraire à l'intention même qui a dicté cette correction. C'est pourquoi nous préférons la leçon des grands manuscrits, dont l'autorité n'est pas négligeable. Nous ajoutons que l'étrangeté même de la formule « le fils de Marie » nous paraît être le plus sûr garant de son antériorité⁽³⁾.

L'expression « fils de Marie »⁽⁴⁾ a depuis longtemps paru étrange aux exégètes. Désigner un personnage par le nom de sa mère, même

(¹) Ainsi KLOSTERMANN (*Mc*, in Lietzmann, Handbuch, 1907) p. 46 ; LOISY, *Les évang. synop.*, 1907-08, I, 832 sq ; M. GOGUEL, *L'évangile de Marc*, p. 120, et *Introd. au N. T.*, I, 186 ; GUIGNEBERT, *La vie cachée de Jésus*, p. 192-193 ; MONTEFIORE, *The synoptic gospels*, 2d ed., I, 119 ; H. WINDISCH, *Johannes und die Synoptiker*, p. 101 n. 1. — (²) *Contra Celsum*, VI, 36, *Origenes Werke*, t. II, ed. Kœtschau, p. 106. Il est plus probable, pensons-nous, qu'Origène eut sous les yeux un manuscrit de Marc semblable à Matthieu ; plutôt que de lui attribuer une distinction subtile entre la pensée des gens de Nazareth et des évangélistes (WESTCOTT-HORT, SWETE). Notons aussi que les témoignages de Justin Martyr (καὶ ἐλθόντος τοῦ Ἰησοῦ ἐπὶ τὸν Ἰορδάνην καὶ νομιζομένου Ἰωσήφ τοῦ τέκτονος υἱοῦ ὑπάρχειν καὶ αἰδοῦς, ὡς αἱ γραφαὶ ἐκήρυσσον, φαινομένου, καὶ τέκτονος νομιζομένου, Dialogue, LXXXVIII, 8, éd. Archambault, II, 76-77) et des Actes de Pierre (« Simon autem dixit (Petro) : Audaciam habes loqui de Jesu Nazareno fabri filio et ipsum fabrum, cujus genus in Judæa positum est », Acta Vercellenses, XXIII, éd. Vouaux, p. 366) ne peuvent viser que le passage Marc VI, 3, et dans la leçon inconnue d'Origène. — (³) L'antériorité de cette leçon est admise par la grande majorité des exégètes et critiques. Cependant K.-L. SCHMIDT, *Der Rabmen der Geschichte Jesu*, p. 154-155, estime que ni l'état des manuscrits, ni des considérations historiques ne nous permettent de décider avec certitude entre les deux leçons. — (⁴) Remarquons que le mot τέκτων est lui-même bizarre. Le mot est un « hapax legomenon » dans le Nouveau Testament, où on ne le rencontre qu'ici et dans le passage parallèle de Matthieu, pour qualifier Joseph. Il est fréquent dans la Septante. Ce terme assez

si le père est mort, n'est pas conforme à l'usage, et nous n'en avons pas d'exemple dans le Nouveau Testament. Actes XII, 12 (« Après réflexion, il [Pierre] se rendit à la maison de Marie, mère de Jean surnommé Marc, où un assez grand nombre [de frères] étaient réunis et priaient ») ne peut pas être comparé à notre passage, parce que Marie n'y est pas mentionnée pour distinguer un Jean-Marc, fils de Marie, d'un autre Jean-Marc, mais parce qu'elle est la propriétaire de la maison où l'on se réunit. Pris tel quel, le texte de Marc supposerait une survivance d'un régime matriarcal, c'est-à-dire de descendance utérine, ce qui serait un anachronisme. La désignation juive d'un personnage comportait, au contraire, le nom du personnage lui-même, le nom de son père, qu'il fut vivant ou non, et le nom de sa tribu ou de son lieu d'origine ou de résidence (cf. Jean I, 45) ⁽¹⁾.

général peut désigner tout travailleur manuel, et la tradition qui fit de Jésus un charpentier en a restreint le sens. (Cf. outre les commentaires ad loca : H. HÖPEL, *Nonne hic est fabri filius?* Biblica (1923), IV, 41-55; C. C. McCOWN, « 'O TEKTON », *Studies in Early Christianity*, ed. by S. J. Case, presented to F. C. Porter and B. W. Bacon, p. 173-189; et le résumé hâtif de W. K. LOWTHER CLARKE, *New Testament Problems*, p. 31-34). Sa rareté dans le Nouveau Testament est d'autant plus remarquable, que son sens était étendu. Il semble ressortir de Marc et Matthieu que Jésus et Joseph étaient les seuls à Nazareth à exercer ce métier, ce qui est peu vraisemblable. Il y aurait lieu de rechercher si l'expression « tekton » et « fils de tekton » n'aurait pas un sens métaphorique (cf. E. A. ABBOTT, *The fourfold Gospel*, IV (*Diatessarica* X, 4), p. 120-124), sans d'ailleurs l'entendre nécessairement au sens de « magicien », avec certaines traditions juives (*The Jewish Encyclopædia* VII, 171), reprises et développées par R. EISLER (ΙΗΣΟΥΣ ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΟΥ ΒΑΣΙΛΕΥΣΑΣ, II, 188 sq).

⁽¹⁾ Le système selon lequel la descendance se marquait par la femme paraît avoir précédé le patriarcat chez les primitifs (cf. E. WESTERMARCK, *The history of human marriage*, 5th ed., I, 275 sq; R. BRIFFAULT, *The Mothers*, I, 434), mais les traces que l'on a cru en découvrir parfois à l'origine de la civilisation israélite ne sont que « des survivances sans valeur » (F. BUHL, *Die sozialen Verhältnisse der Israeliten*, p. 29). Juges XI, 1 rapporte un cas spécial, où la femme n'était en réalité qu'une concubine (C. F. BURNEY, *The book of Judges*, p. 265), et où les enfants demeuraient dans le clan de la mère; cf. Lev. XXIV, 11. La règle était que le nom du père, chef de la famille, fût une partie de la désignation d'un individu (cf. BENZINGER, *Hebräische Archæologie*, 3. Aufl., p. 124; L.-G. LÉVY, *La famille dans l'antiquité israélite*, p. 116; Ed. MEYER, *Die Entstehung des Judentums*, p. 138; STRACK-BILLERBECK, *Kommentar zum N. T. aus Talmud und Midrasch*, I, 63, et II, 107-108, 712; *The Jewish Encyclopædia*, IX, 153). Il en était de même en Grèce et à Rome (cf. FUSTEL DE COULANGES, *La cité antique*, 10^e éd., p. 123). Pourtant le bassin oriental de la Méditerranée doit avoir connu le régime matriarcal à une époque reculée. Platon (*Rép.* 575^e) et Plutarque (*An seni respublica gerenda sit*, cap. 17) rappellent qu'en Crète on appelait aussi « μητρὶς » ce qu'ailleurs on nommait « πατρίς », patrie. C'est là une survivance qui durait encore au temps des Doriens envahisseurs, et jusqu'en

C'est pourquoi l'opinion, couramment admise⁽¹⁾, que notre expression s'explique tout naturellement par la mort de Joseph et qu'il n'y a pas de problème à soulever à propos de la formule de Marc, est inadmissible. Cette opinion a en outre contre elle le témoignage que nous avons rencontré chez Jean, lequel entend que le père de Jésus était aussi bien connu que sa mère. Il n'y a, pensons-nous, que deux manières de résoudre la difficulté : ou bien admettre que le texte actuel de Marc n'est pas la reproduction littérale de la source, qui aurait mentionné Joseph (et dans ce cas la leçon que nous avons considérée tout à l'heure comme une influence de Matthieu sur Marc serait un retour à la forme première de la tradition), ou bien admettre que Marc a usé d'une formule exceptionnelle, parce qu'il voulait, de propos délibéré, exprimer qu'une relation exceptionnelle unissait Jésus à Marie sa mère.

Nous ne nous arrêtons pas longtemps à l'opinion qui estime que « le fils de Marie » est une correction dogmatique, et que la source de Marc aurait dit : « Le fils de [Joseph] l'artisan et de Marie ». Nous avons déjà noté qu'une telle supposition ne trouve que fort peu d'appui dans la critique textuelle, puisque la leçon de Marc, qui semble au premier abord l'appuyer, est une correction d'après Matthieu. Le fait que Joseph n'apparaît pas dans l'évangile de Marc, et qu'on ne le rencontre dans Matthieu et Luc, en dehors des passages parallèles à Marc VI, 3, que dans les récits de l'enfance, incline à pleine époque classique d'un état antérieur, où la mère donnait évidemment le nom à son enfant. Chez les Lyciens, que la tradition faisait proches parents des Crétois, Hérodote (I, 173 et 174) trouvait le matriarcat en pleine vigueur, mais il a soin de relever le caractère unique de ce phénomène. (Cf. GLOTZ, *La civilisation égéenne (L'évolution de l'humanité)*, 9), p. 168 s. ; R. BRIFFAULT, *op. cit.*, I, 345 s. ; et les textes rassemblés en traduction allemande par J.-J. BACHOFEN, *Das Mutterrecht*, 2. Aufl.)

(1) Entre autres par H.-J. HOLTZMANN, LAGRANGE, REUSS, SWETE, J. WEISS, WOHLNBERG, dans leurs commentaires de Marc ; BENGEL, McNEILE, MICKLEM, PLUMMER, ZAHN, dans leurs commentaires de Matthieu ; et B. WEISS, *Das Markus-evangelium und seine synoptischen Parallelen*, p. 201 n. 1 ; ZAHN, *Forschungen*, VI, 330 ; A. MENZIES, *The earliest Gospel*, p. 133 ; O. HOLTZMANN, *op. cit.*, p. 89 ; J. M. THOMPSON, *Jesus according to St. Mark*, 2^e ed., p. 34 ; H. PERNOT, *Pages choisies des évangiles*, p. 123 ; J. KLAUSNER, *Jesus of Nazareth*, p. 235 ; et les articles « Joseph » dans *Catholic Encyclopædia*, *Dict. de théol. cath.* ; *Dict. of the Bible* ; *Dict. of Christ and the Gospels*. MEYER et LOISY dans leurs commentaires de Marc, ALLEN dans son commentaire de Matthieu, GUIGNEBERT, *op. cit.*, p. 105, admettent aussi cette opinion sous différentes réserves. WELLHAUSEN, *Das Evangelium Marci*, p. 45, sans se prononcer sur la mort de Joseph, ne croit pas que l'on puisse tirer de conclusion de notre passage.

croire que la tradition primitive des synoptiques s'est complètement désintéressée du père de Jésus, et qu'il n'est réapparu que lorsque la foi eut besoin de reconstruire les circonstances de la naissance du Christ. On a supposé parfois que la source que Marc aurait eue sous les yeux portait : « le fils de l'artisan », reproduction littérale de l'araméen בן הַצֹּרֵר au sens de « l'artisan », de même que « un fils d'homme » signifie « un homme », et que Marc aurait compris correctement sa source⁽¹⁾. Quelle que soit sa vraisemblance, cette supposition ne sert qu'à appuyer notre idée que Joseph était également absent de la source, et que si Marc mentionne spécialement Marie, c'est dans un but précis : mettre l'accent sur le lien spécial qui unissait Jésus à Marie. L'esprit simple et primesautier de Marc s'est naturellement arrêté au texte « le fils de Marie », parce que le caractère inusité de ce texte lui suffisait à mettre la filiation de Jésus en opposition avec celle de tout autre homme. Mais la formule, par son étrangeté même, allait bientôt n'être plus comprise, et les changements que la tradition subséquente y apporta, comme aussi les spéculations qu'elle engendra sur la naissance virginale, montrent qu'il vint un moment où il fut nécessaire de l'expliquer et de la commenter. On peut dire aussi, et cela Marc ne l'avait évidemment pas prévu, qu'elle allait offrir un point de mire aux insinuations juives sur l'illégitimité de la naissance de Jésus.

Bref, la tradition synoptique sous sa forme la plus ancienne fait déjà allusion à la naissance virginale, ou pour dire le moins, l'annonce et la prépare⁽²⁾, et par conséquent, et ceci est le point capital pour

(1) Cf. R.-A. HOFFMANN, *Das Marcusevangelium und seine Quellen*, p. 240 ; GUIGNEBERT, *op. cit.*, p. 80 ; T. K. CHEYNE, *Joseph*, in *Encycl. Biblica*, II, col. 2597-2598. Cheyne semble même mettre en doute l'historicité de Joseph ; il entend les passages de Jean au sens de « Jésus, un membre de la maison de Joseph » (cf. Zach. x, 6), et met cette expression en rapport avec l'idée d'un Messie fils de Joseph, précurseur du Messie fils de David. Mais cette idée ne remonte pas au delà d'Hadrien (cf. LAGRANGE, *Le messianisme chez les Juifs*, p. 256 ; G. F. MOORE, *Judaism*, 2^e éd., II, 370). — (2) Ainsi : LAGRANGE, RAWLINSON, ALLEN, dans leurs commentaires de Marc ; cf. W. BUSSMANN, *Synoptische Studien*, I, 160. On sait que SPITTA, *Lücken im Markusevangelium (Zur Geschichte und Literatur des Urchristentums)*, III, 2) p. 120-121, renforce par l'autorité de notre texte l'hypothèse que Marc contenait primitivement un récit de la naissance virginale. Notre façon d'entendre le passage exclut une telle supposition. Marc vi, 3 suffit à combler l'abîme qui à première vue semble séparer le deuxième évangile de Matthieu et de Luc sous le rapport de la christologie, et prépare la voie aux récits de la naissance, qui apparaissent alors comme le développement naturel de l'idée de Marc vi, 3. Dans Marc lui-même, les mots « fils de Dieu » de i, 1 et xv, 39 font écho à vi, 3.

notre étude, est orientée dans une autre direction que la source de Jean I, 45 et VI, 42.

Il nous reste à examiner les formes ultérieures de la tradition synoptique, c'est-à-dire, les textes de Matthieu et de Luc.

Matthieu donne à l'apostrophe des gens de Nazareth une forme voisine de celle de Marc, que l'on considère comme sa seule source. Il dit : « Celui-ci n'est-il pas le fils de l'artisan, sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie, et ses frères Jacques et Joseph et Simon et Juda, et ses sœurs ne sont-elles pas toutes parmi nous? » (XIII, 55). La leçon de Matthieu elle aussi est peu naturelle, en soi ; de plus il est étonnant qu'elle ne reproduise pas littéralement Marc, d'autant plus que le récit de la naissance virginale, auquel Matthieu consacre deux chapitres, fait disparaître l'équivoque qui pouvait exister chez Marc, qu'aucune histoire de la naissance ne prépare. Matthieu nomme Marie comme mère de Jésus dans les deux premiers chapitres (I, 16-20 ; II, 11-14 et 20-21) ; dans le reste de l'évangile, sauf notre passage, son nom n'est pas indiqué (cf. XII, 46-47). Joseph est cité nommément, plutôt comme époux de Marie que père de Jésus ; en fait Joseph n'est jamais appelé « père de Jésus », ni Jésus « fils de Joseph » (cf. I, 16-24 ; II, 13, 19). L'absence du nom de Joseph dans XIII, 55, alors que le nom du personnage était fourni à l'auteur par la tradition qu'il utilisa pour les deux premiers chapitres, ne s'explique que par attachement aux éléments de Marc : « artisan » et « Marie ». Ces éléments, Matthieu les a retouchés cependant, mais sans les compléter, ce qui exclut l'emploi d'une source extérieure à Marc. Matthieu se sera rendu compte que désigner un fils par le seul nom de sa mère ne répondait pas à l'usage et pouvait être mal interprété⁽¹⁾. Il lui suffisait, pour échapper à la difficulté, de faire de Jésus le fils de l'artisan, ce qui paraissait d'autant plus simple que les fils exerçaient habituellement le métier des pères⁽²⁾, et de relâcher, sans le briser, le lien qui unissait la mère au fils. Matthieu ne retranchait rien, et n'ajoutait rien à ce que disait son prédécesseur, tout en ôtant la pierre d'achoppement qu'il cachait. C'est ainsi que le mot « l'artisan » est devenu l'expression « le fils de l'artisan »⁽³⁾,

(1) Sur l'idée juive de l'illégitimité de la naissance de Jésus, cf. *The Jewish Encyclopedia*, VII, 170, et la bibliographie de la question, *ibid.*, p. 173. — (2) KLAUSNER, *op. cit.*, p. 233. — (3) La supposition assez courante que Matthieu a répugné à attribuer le métier d'artisan à Jésus (ALLEN, *Matthew*, p. 155 ; PLUMMER, *Matthew*, p. 199 ; LOISY, *Ev. syn.*, I, 835 ; O. HOLTZMANN, *op. cit.*, p. 89 ; WERNLE, *Die*

qui évite l'accusation d'illégitimité, mais qui est, autant que Marc, contraire à l'usage courant : on ne désignait pas un fils par le métier de son père, surtout si ce père n'était pas nommé lui-même ; et on peut se demander s'il n'y avait vraiment qu'un seul « τέκτων » à Nazareth⁽¹⁾. Les mots « le fils de Marie » sont devenus la proposition : « sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie », dont on a souvent souligné le caractère artificiel, en regard de l'étonnement naturellement exprimé par Marc. Matthieu n'a donc pas recueilli sur le père de Jésus de tradition indépendante ; il apparaît comme une correction un peu maladroite de Marc⁽²⁾.

Luc, qui place notre épisode plus tôt dans la vie publique de Jésus, fait dire simplement aux gens de Nazareth : « Celui-ci n'est-il pas le fils de Joseph ? » (iv, 22). Marie, les frères et les sœurs ont disparu. L'absence des frères est déjà frappante ; elle ne peut pas s'expliquer par un développement de la mariolâtrie, puisque au verset viii, 19, parallèle de Marc iii, 31 et de Mat. xii, 46, Luc n'hésite pas à mentionner la mère et les frères de la même façon que Marc et Matthieu⁽³⁾. On s'étonne davantage encore de l'absence de Marie, puisque Luc est celui des synoptiques qui fait la plus large place à Marie dans l'évangile de l'enfance, où elle occupe le centre du tableau et où elle est désignée nommément comme la mère de Jésus à trois reprises (ii, 33 s. ; ii, 48 ; ii, 51). Joseph n'apparaît au contraire que rarement, et presque toujours avec Marie (ii, 33 ; ii, 48 ; ii, 41), et seulement une fois, en dehors de iv, 22, comme père de Jésus, à iii, 23, où il est le premier terme de la généalogie ; or l'auteur ajoute

synoptische Frage, p. 165), est écartée avec raison par McNEILE (*Mat.*, p. 207) et ZAHN (*Mat.*, p. 503 n. 70) parce qu'en d'autres circonstances Matthieu n'hésite pas à rapporter des traits encore plus défavorables à Jésus ; cf. par exemple xi, 19 et xii, 24. D'ailleurs Justin Martyr (*Dial.*, LXXXVIII, 8b, éd. Archambault, II, 77 s.) témoigne qu'on n'avait pas honte de rappeler que Jésus avait travaillé de ses mains.

(1) Cf. MERX, *op. cit.*, II, 1, *Das Evangelium Matthæus*, p. 224 : « Gab es in Nazareth nur einen Zimmermann ? » — (2) Ce que nous venons de dire de Mat. xiii, 55 nous paraît s'opposer à l'hypothèse de C.-G. MONTEFIORE, *op. cit.*, II, 216, que « le fils de Joseph » est peut-être la lecture originale. On peut voir par contre une réminiscence plus ou moins consciente et voulue du nom du père de Jésus dans le nom du deuxième frère que Marc appelle Ἰωσήτος et Matthieu Ἰωσήφ. — (3) Cela nous paraît exclure également l'explication de LOISY : « Luc ne parle pas de la mère ni des frères et sœurs de Jésus parce qu'il ne veut pas mentionner les parents dans une circonstance où l'on se souviendrait d'eux à leur détriment » (*Ev. syn.*, I, 843 ; cf. *L'évangile selon Luc*, p. 158). Alors, pourquoi la mère et les frères n'ont-ils pas été supprimés aussi à viii, 19-20 ?

cette importante restriction : « fils de Joseph, comme on le croyait », ὡς ἐνομίζετο. Si Luc n'a pas mis en scène à iv, 22 le personnage de Marie, qui cadrerait parfaitement avec sa conception de la personne de Jésus, il eut pour agir ainsi, outre les motifs qu'eut Matthieu, une raison spéciale ; ou bien, il a connu pour l'épisode de Jésus à Nazareth une tradition particulière, comme le contexte différent dans lequel l'épisode est inséré peut le suggérer ; ou bien il a parlé de Joseph dans le même sens que plus haut, et il faut sous-entendre ici le ὡς ἐνομίζετο qui est écrit à iii, 23. On peut hésiter entre les deux termes de l'alternative. Toutefois, la forme brève de la réplique des gens de Nazareth est plutôt en faveur du second. Luc introduit l'épisode entier en disant que Jésus vint à Nazareth où il avait été élevé (iv, 16), engageant implicitement son lecteur à se reporter au récit de l'enfance (cf. ii, 39), tandis que Marc (vi, 1) et Matthieu (xiii, 54) disent que Jésus vint « dans sa patrie ». Par ce changement Luc laisse entendre qu'il s'est expliqué plus haut sur tout ce qui concerne l'origine humaine de Jésus, et qu'il ne reprendra pas le sujet. De là son laconisme, si surprenant à première vue⁽¹⁾. La disparition de la mère, des frères et des sœurs est alors naturelle ; nommer Joseph suffit à résumer « ce qu'on pensait » des relations de Jésus à sa famille charnelle⁽²⁾.

Luc ne reflète donc pas de tradition originale sur la filiation de Jésus, et, en dépit de son parallélisme formel avec nos textes johanniques, n'est que le point d'aboutissement logique de la tradition synoptique, puisque chez lui l'expression est un renvoi à peine déguisé à l'idée de la naissance virginale.

En résumé, la tradition synoptique dans son ensemble ne nous donne pas de tradition primitive sur le père charnel de Jésus, dont elle a presque perdu le souvenir et qu'en fait elle ne connaît pas en dehors de l'évangile de l'enfance, parce qu'elle a d'emblée expliqué la divinité de Jésus-Christ par la notion de la naissance surnaturelle⁽³⁾.

(1) Cf. SPITTA, *Die synoptische Grundschrift in ihrer Ueberlieferung durch das Lukasevangelium*, p. 50 : « An sich könnte ja freilich die Frage ob der bewunderte Redner nicht Josephs Sohn sei, sehr wohl zu der vorher geschilderten Stimmung passen, obwohl man nach der Schilderung des Entzückens der Leute von Nazareth andere Worte hätte erwarten sollen als jene Frage nach der Herkunft Jesu ». — (2) Cf. LOISY, *Ev. syn.*, I, 835. — (3) Ceci ne diminue pas la valeur des données de la tradition synoptique concernant les frères et sœurs de Jésus (cf. J. WEISS, *Das älteste Evangelium*, p. 198 ; H. ZIMMERMANN, *Der historische Wert der ältesten*

Nous avons vu que le quatrième évangile, au contraire, a conservé une tradition qui désignait Jésus comme le fils de Joseph, de Nazareth, et qui connaissait le père et la mère de Jésus. Tandis que la tradition synoptique attribue d'emblée à Marie un rôle exceptionnel, le quatrième évangile place le père et la mère sur le même plan. La tradition johannique ne peut donc vraisemblablement pas dériver de la tradition synoptique⁽¹⁾, et il est par conséquent permis de la considérer comme une donnée palestinienne originale⁽²⁾.

Le caractère même de cette tradition nous autorise à pousser plus avant et à tirer deux conclusions :

1. Puisque la tradition synoptique, sous la forme la plus ancienne que nous connaissions, apparaît déjà dominée par l'idée que la filiation de Jésus est différente de celle de tout autre être humain — idée qui par un développement logique conduit aux spéculations nombreuses des évangiles apocryphes et aboutit à faire de la naissance de Jésus l'objet de définitions dogmatiques —, la tradition recueillie par Jean, qui admet implicitement que les relations qui unissent Jésus à ses parents sont des relations toutes naturelles, ne peut être qu'antérieure à la tradition synoptique.

2. Puisque le quatrième évangéliste est en mesure d'incorporer à son œuvre une tradition qui ne reconnaît aucun caractère particulier à la filiation de Jésus, c'est que l'idée de la naissance virginale lui est inconnue, ou du moins est en dehors de ses préoccupations ; il a dans la notion du Verbe incarné une explication suffisante de la divinité de Jésus-Christ. Il est orienté sur ce point dans une autre direction que tous les autres témoins de la tradition évangélique⁽³⁾.

Nous pouvons donc considérer Jean I, 45 et VI, 42 comme se rat-

Ueberlieferungen von der Geschichte Jesu im Markusevangelium, p. 32 ; E. WENDLING, *Die Entstehung des Markus-Evangeliums*, p. 53). L'idée de la virginité perpétuelle de Marie ne vint que plus tard.

(1) L'opinion contraire est soutenue par J. RÉVILLE, *Le quatrième évangile*, 2^e éd., p. 131-132 (« Jésus est le fils de Joseph et il a des frères tout comme dans la première forme de la tradition synoptique »), et aussi par WENDT (*The Gospel according to St. John*, p. 30 n. 1) et E. MEYER (*Ursprung und Anfänge des Christentums*, I, 66, 325) qui établissent un rapport entre Jean et Luc. — (2) Il y a un certain parallélisme entre VI, 42, qui témoigne de l'incapacité des Juifs à comprendre Jésus, et II, 20 (les quarante-six ans de la construction du temple), où les Juifs prennent également en un sens matériel l'enseignement de Jésus ; II, 20 est attribué généralement à une ancienne tradition. — (3) Il y a ici un argument qui, uni à quelques autres, pourrait conduire à diminuer l'intervalle que l'on suppose d'ordinaire entre les dates de composition des synoptiques et de Jean.

tachant au cycle de traditions palestiniennes originales que renferme le quatrième évangile, et qui montre que « l'évangile spirituel » est beaucoup moins éloigné qu'on l'a souvent prétendu du domaine des faits positifs. C'est là un point important pour le problème de la valeur historique de l'évangile et des contributions originales qu'il peut légitimement apporter à notre connaissance de la vie de Jésus.

New York City.

Philippe-H. MENOUD.
